

Conditions particulières de fourniture d'énergie électrique à prix libre

Clients résidentiels et professionnels raccordés au Réseau Public de Distribution

Entre :

La Communauté de communes Cœur de Savoie, dont le siège social est sis Place Albert SERRAZ, 73800 MONTMELIAN représentée par Madame Béatrice SANTAIS agissant en qualité de Présidente, dûment habilité à cet effet par délibération du Conseil Communautaire du 9 novembre 2023.

Ci-après désignée « **Le Producteur** »

D'une part

Et

[Nom de la commune], commune membre de la Communauté de communes Cœur de Savoie, dont le siège social est sis [Adresse du siège social] représentée par [Madame/Monsieur] [...] agissant en qualité de [Qualité du représentant], dûment habilité à cet effet par délibération du Conseil Municipal du [date de la délibération]

Ci-après désignée « **Le Consommateur** »

D'autre part

Ci-après désignées collectivement les « Parties » ou individuellement une « Partie ».

Les Parties participent toutes deux à une opération d'AutoConsommation Collective.

Coordonnées et caractéristiques du site de consommation concerné (*)

Identité du titulaire du contrat d'accès au RPD :

Dénomination du site :

Adresse :

N° du point de référence mesure PRM : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Puissance souscrite : kVA

Particulier Professionnel

* : Si plusieurs sites : dupliquer le tableau ci-dessus

Le Consommateur atteste que l'électricité autoconsommée est destinée à ses besoins propres et ne fera l'objet d'aucune vente à un tiers.

Le Consommateur a pris connaissance des Conditions Générales de Vente qu'il a acceptées.

Prix :

Prix unitaire du MWh HT : 150 € pour la période du 1/12/2023 au 31/12/2024

Les prix seront indexés à compter du 1/1/2025 suivant l'article 8.3 des conditions générales.

Composition du prix global :

Les prix TTC sont calculés à partir :

- des taxes et contributions en vigueur s'appliquant sur le prix du kWh :
 - la TVA au taux de 20%,
 - l'Accise sur l'électricité, soumise à la TVA au taux de 20%.

Les montants de l'Accise sur l'électricité ainsi que les taux de TVA évoluent conformément à la loi.

Prix unitaire du MWh TTC au 30/10/2023 :

- 181,2 € pour les segments C5
- 180,6 € pour les segments C4 et supérieurs

Volume d'autoconsommation théorique du Consommateur :

Le Consommateur déclare que son volume d'autoconsommation théorique annuel est de ... MWh.
L'électricité produite localement alimente en priorité les sites de la Communauté de Communes de Cœur de Savoie.